

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2022

Affiché le 4 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Étaient présents : F. BREUZIN - C. TRICHARD - C. POUZARGUE - O. CONTRERAS - D. MONOD - M. JOLLY - V. PASQUIER - D. FERLAY - C. CROTTET - I. MORETTON-FRAYSSE - S. BOIRAL - PY DUCREST - P. GUIZE - H. DESTANDAU - JJ. DURANTIN - A. BERGER - P. POILANE - M. RIBIER - G. FLEURY - PY. DUCREST

Secrétaire de séance : V. PASQUIER

Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 5 septembre 2022.

DECISION MODIFICATIVE N°2

L'assemblée délibérante se prononce à l'unanimité, en faveur de la proposition de décision modificative n°2 qui affecte le budget principal M14 pour l'exercice 2022.

L'écriture permet notamment de générer des crédits par emprunt bancaire, pour prendre en compte les besoins de financement qui se feront ressentir notamment avec les travaux de construction du bâtiment centre bourg et d'intégrer les dépenses supplémentaires nécessaires à la clôture de l'exercice 2022.

CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS/D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT : TRAVAUX DE VOIRIE GRANDE RUE ET CHEMIN DU CADIX A ST LAURENT D'AGNY

L'opération d'aménagement des voies communales Grande Rue et chemin du Cadix à St Laurent d'Agnny est inscrite au programme voirie 2022. Le Conseil municipal, à l'unanimité, au titre de sa contribution aux travaux d'aménagement de la Grande Rue et du chemin du Cadix, la Commune accepte le versement à la COPAMO la somme de 363 308 € HT (montant estimatif), représentant 50% du montant HT de l'opération payable selon les modalités définies.

APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION ET AU FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC DU CENTRE BOURG, SUR LA RD30 ET LA RD36

Les travaux de réaménagement de l'espace public centre-bourg nécessitent d'établir une convention entre la Commune de Saint-Laurent d'Agnny et le Département du Rhône pour définir les conditions administratives, techniques et financières ainsi que les modalités d'entretien incombant aux parties.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département du Rhône pour la réalisation et le financement des travaux d'aménagement de l'espace public du centre-bourg sur la RD30 et la RD36.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

L'assemblée se prononce en faveur de la modification du RIFSEEP, suite à la création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques dans un nouveau cadre d'emploi. Pour rappel, l'indemnité comprend 2 parts :

- l'indemnité de fonctions, des sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à l'expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

La mise en œuvre de cette modification sera effective à compter du 1^{er} novembre 2022 avec une fréquence de versement mensuelle pour l'IFSE et semestrielle pour le CIA.

DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION DE LA ZONE Ui DES PLATIERES A LA COPAMO

La Communauté de Communes du pays Mornantais (COPAMO) est compétente pour la gestion des parcs d'activités sur son territoire.

L'article L.211-2 permet aux communes de déléguer tout ou partie des compétences attribuées au titre du droit de préemption urbain. Pour permettre de faciliter la gestion administrative du droit de préemption dans le cas d'un éventuel développement du parc, il convient de permettre à la Copamo de procéder à de telles acquisitions par approbation de la délégation citée plus haut.

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve la délégation à la Copamo de son droit de préemption urbain en zone Ui des Platières.

QUESTIONS DIVERSES

❖ TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Centre-bourg : les rampes d'accès au bar Dousson ont été déposées pour une remise à niveau. Les assises et dossiers des bancs seront posés bientôt. Les travaux de fondation du futur bâtiment ont commencé.

Suite au problème d'inondation de la place du By lors de l'orage, des investigations ont montré que le tuyau sur lequel MGB s'est raccordé est quasi bouché. Un nouveau raccordement a été fait sous la RD 30.

Rénovation de l'intérieur de la Mairie : les travaux devrait se terminer fin octobre. Le carreleur doit intervenir cette semaine. Une réflexion est en cours sur la ventilation de la niche destinée à accueillir la mosaïque.

Travaux de rénovation de la rue de l'étang : le bâtiment destiné aux logements sociaux est désormais hors d'eau/hors d'air. Les travaux d'aménagement intérieur sont en cours. Pour la partie plateaux, la maçonnerie se poursuit.

Cour oasis : la végétalisation de la cour d'école maternelle est citée en exemple. Sur demande de la Copamo, une visite d'élus de la région est prévue le 11 octobre en présence notamment du directeur du CAUE qui nous a accompagné dans ce projet.

Une rencontre avec le bureau d'études et l'entreprise Green Style, a permis de constater que les végétaux plantés ont bien pris, malgré les fortes chaleurs de cet été.

La pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et des garages est terminée. Nous restons en attente de la réception des onduleurs et du raccordement par Enedis.

Travaux assainissement Grande rue/Cadix : Les travaux démarreront le lundi 17 octobre au carrefour D30/D36 et continueront rue de l'étang durant les 2 semaines de vacances scolaires.

Les travaux Grande rue commenceront le 05 novembre et seront suivis par ceux du Cadix une quinzaine de jours plus tard. Le parking de la place des Cordonniers reste en service, le stationnement sera strictement interdit Grande rue/Chemin du Cadix.

Une réunion publique est prévue le mercredi 5 octobre à 18h en salle Platanes.

La base travaux sera située sur le terrain de la maison route de Soucieu, propriété de la commune.

❖ MANIFESTATIONS

Inauguration de la balade patrimoniale du dimanche 18 septembre : La balade théâtralisée organisée par Soleil fruité et la chasse au trésor du Conseil Municipal Enfants ont eu du succès avec une centaine de participants.

Maryse JOLLY, Orélie CONTRERAS, Fabien BREUZIN, Maire, ont participé samedi 1^{er} octobre à l'inauguration du local de la chasse, en présence de Renaud PFEFFER, Pascale CHAPOT et Alain Berlioz CURLET, président de la fédération de la chasse du Rhône. La Commune a été félicitée par le Président de la fédération pour la qualité du local concédé à nos chasseurs.

A l'occasion d'octobre Rose, la Commune s'est mise en couleur pour cet engagement et a reçu de beaux compliments. Des dons peuvent être déposés au secrétariat de Mairie. Une vente de gourmandises roses par l'association Ascargolette et en partenariat avec le CCAS, est prévue cour de la Mairie, 16 octobre 2022 de 10h à 13h.

Dans le cadre de la semaine bleue, Maryse JOLLY informe des événements à venir :

- Mardi 4 octobre, une dictée intergénérationnelle est proposée à 14h en salle Platanes, avec la participation des classes de CM2 et de nos anciens.

- Mercredi 5 octobre, à 14 heures : visite de la chapelle.
- Vendredi 7 octobre à 14h : une randonnée intercommunale, au départ de la Commune. Rdv salle des fêtes.

Samedi 8 octobre à partir de 11 heures : l'association des Commerçants et Artisans de Proximité organise une manifestation avec Batucada et buvette, place de la mairie.

Samedi 8 octobre dès 17h : Fête de la bière organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.

Vendredi 14 octobre à 20h, salle du conseil communautaire : soirée débat mettant en lien les agriculteurs et le grand public, organisée par l'association *Semons l'Avenir* et la Copamo.

Mercredi 19 octobre à 20h30, salle VGE (salle du conseil communautaire) : conférence négaWatt sur « la sobriété : une nécessité pour la transition écologique ? » organisée par CVPM (Centrales Villageoises du Pays Mornantais) et le soutien de la Copamo.

Prochain conseil municipal : 7 novembre 2022 à 20h30 – Salle des Platanes